

Paroles d'acteurs de la vie locale

3 questions à Jacques Mathé, économiste du réseau CER France, spécialiste de la filière ovine

■ Comment expliquer la crise que traverse actuellement le secteur ovin ?

Cette crise n'est pas nouvelle, mais les conditions actuelles accentuent le déséquilibre économique des élevages ovins. L'augmentation des coûts directs de l'élevage notamment l'alimentation, les frais vétérinaires pèsent sur la trésorerie des exploitations auxquelles il faut ajouter les charges énergétiques. La mise aux normes des bâtiments a aussi pour effet d'augmenter les dépenses d'amortissements et les frais financiers. Enfin les problèmes sanitaires sont venus déstabiliser encore un peu plus la filière.

■ Et le prix de vente des agneaux stagne...

Effectivement en parallèle de ces dépenses nouvelles, le produit d'exploitation n'augmente pas. On peut même dire que ramené à la brebis il a tendance à diminuer. Le système de soutien basé en partie sur les cours est moins attractif qu'il y a 4 ou 5 ans. Au regard de la faible valorisation de la carcasse les abatteurs vont avoir du mal à mieux rémunérer les producteurs. Sur un agneau de 18 kg, on valorise aujourd'hui au mieux les deux gigots et les deux épaules soit 7 à 9 kg de viande. Les autres muscles ne

trouvent plus preneur sauf à faire des produits élaborés, diversification peu courante dans cette filière qui ne traite que des produits frais.



■ Quelles sont les marges de manœuvre des éleveurs ?

L'augmentation du « prix au kg départ ferme » semble limité. Peut-on alors produire plus de muscle par exploitant ? C'est-à-dire compenser par les volumes ce que l'on ne peut gagner sur le prix unitaire. Il y a encore des pistes de ce côté là, mais cela nécessite de repenser la conduite des troupeaux. Et quelle est la taille de troupeau acceptable ? L'autre piste serait l'augmentation des soutiens publics à l'élevage ovin, c'est tout le débat actuel sur la réaffectation des aides PAC vers l'élevage. L'augmentation de

la prime à la brebis peut donner un peu d'air mais ne suffira à assurer la pérennité de la production ovine. Au-delà de produire des kilos de viande, le producteur ovin produit un service collectif d'entretien de l'espace rural. Et ce service vaut rémunération (et non subvention). L'évolution de la PAC pourrait donner un souffle d'air à cette production de plus en plus cantonnée sur les terres à très faible potentiel agronomique.